

LE RÔLE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL À L'ÉPU

<u>Étape dans le processus de l'ÉPU:</u>	<u>Chronologie:</u>	<u>Que faire:</u>
Avant l'examen	Examen (E) – 2 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Assister aux “pré-sessions” d'UPR Info • Rencontrer des ONG • Soumettre des questions écrites à l'État examiné
Pendant l'examen	E	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'examen • Poser des questions à l'État Examiné • Faire des recommandations à l'État examiné
Adoption du rapport par le groupe de travail	E + 3-5 jours	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que ses recommandations sont toutes contenues dans le rapport du groupe de travail et formulées correctement
Après l'adoption du rapport par le groupe de travail	E + 2 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'exactitude du résumé de sa déclaration dans le rapport du groupe de travail
Adoption du rapport lors de la session du Conseil des Droits de l'Homme	E + 3 à 4 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Demander des clarifications à l'État examiné sur les réponses apportées aux recommandations • Soulever des problèmes, s'il y en a, sur les réponses de l'État examiné
Entre deux examens	E + 1 à 4,5	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la mise en œuvre des recommandations faites • Procurer de l'assistance (technique ou financière) au Gouvernement et à d'autres acteurs tels que les ONG